

Ce guide d'entretien recense l'ensemble des questions à poser au patient ainsi que les informations à recueillir ou à lui communiquer lors d'un dépistage par test antigénique

Le test du patient est positif

- ✓ **Aucune confirmation de ce résultat par un test RT-PCR n'est requise**
- ✓ **Remise de la fiche de résultat de test antigénique de la Covid-19 automatiquement générée par SI-DEP** (version papier si les conditions de réalisation du test permettent une impression, à défaut, version dématérialisée)
- ✓ **Remise de la fiche « Conduite à tenir » et rappel des messages clés :**
 - Isolez-vous pendant 7 jours
 - Sollicitez votre médecin pour une prise en charge médicale
 - Listez et prévenez les personnes avec qui vous avez été en contact et que vous auriez pu contaminer. Les services de l'Assurance Maladie vous appelleront pour confirmer ou compléter cette liste
 - Déclarez-vous sur l'application TousAntiCovid
 - Respectez scrupuleusement les gestes et mesures barrières
- ✓ **Information du médecin traitant par le professionnel qui a réalisé le test**
- ✓ **Délivrance et facturation des 30 masques pris en charge par l'Assurance Maladie**

Modalités de rendu du résultat

- Le résultat doit être rendu par écrit, sous forme de **compte rendu**, en indiquant le **test** utilisé, la **date** et l'**identité** du professionnel de santé (médecin, pharmacien ou infirmier) ayant validé le résultat
- Un **document précisant les conduites à tenir** selon le résultat du test est remis au patient

Le test du patient est négatif

- ✓ **Remise de la fiche de résultat de test antigénique de la Covid-19 automatiquement générée par SI-DEP** (version papier si les conditions de réalisation du test permettent une impression, à défaut, version dématérialisée)
- ✓ **Remise de la fiche « Conduite à tenir » et rappel des messages clés :**
 - **Quelle que soit sa situation**
 - Information du médecin traitant par le professionnel qui a réalisé le test
 - Continuez de respecter scrupuleusement les gestes et mesures barrières
 - **Si le patient est symptomatique et est âgé de 65 ans ou plus et/ou s'il présente un ou plusieurs facteurs de risque**
 - Contactez votre médecin traitant pour lui annoncer que votre test est négatif (si ce n'est pas lui qui a réalisé le test).
 - **Un test RT-PCR de contrôle est fortement recommandé** pour vous assurer que vous n'êtes pas porteur du virus de la Covid-19 étant donné le risque de résultats « faux négatifs » et évaluera avec vous la nécessité d'examen complémentaires pour rechercher un autre diagnostic
 - **Pour tous les autres patients**
 - Contactez votre médecin traitant pour lui annoncer que votre test est négatif (si ce n'est pas lui qui a réalisé le test). Il appréciera la nécessité de confirmer ou non le résultat de votre test antigénique par un test RT-PCR
 - En cas d'apparition de symptômes évocateurs de la Covid-19, réalisez un nouveau test